

Recours au Règlement

Par ailleurs, je voudrais recevoir la facture que je vous ai demandée le 3 octobre, afin de la payer, car je ne voudrais pas que les gens pensent que j'envoie un texte que certains jugent politique, même s'il vient du harsard.

M. le Président: Je ferai de mon mieux pour répondre à la députée de South West Nova.

[Français]

LES PROPOS TENUS PAR LE PREMIER MINISTRE—ON
DEMANDE SI UNE DÉCISION SERA RENDUE

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, ce que je voudrais savoir c'est quand allez-vous donner la réponse? Ça fait au moins six semaines que vous reportez la réponse quant au vocabulaire exprimé en Chambre. Les mots «hypocrite» et «insignifiant» sont-ils parlementaires, oui ou non?

[Traduction]

M. le Président: Je rendrai une décision, mais le député devra retirer les propos qu'il a tenus au sujet de la présidence.

[Français]

M. Plamondon: Je ne sais pas si les paroles que j'ai prononcées sont parlementaires, vous n'avez pas encore rendu de décision. Mais lorsque le premier ministre retirera ses paroles, je retirerai les miennes.

[Traduction]

M. le Président: Je regrette beaucoup, mais c'est inadmissible. Le député a clairement proféré une insulte directement à la présidence. Il est de son devoir de la retirer. Je rendrai plus tard la décision dont je suis saisi.

Je demande au député de remplir son devoir envers la Chambre car, après tout, c'est une obligation qui nous incombe à tous.

[Français]

M. Plamondon: Quelles paroles le Président veut-il que je retire?

[Traduction]

M. le Président: Je crois que le député a laissé entendre que la présidence était hypocrite.

[Français]

M. Plamondon: J'ai dit que le premier ministre. . . Je répétais les paroles du premier ministre envers le leader parlementaire du Bloc. Et je vous ai demandé, est-ce que, si je vous traite. . .

[Traduction]

M. le Président: Tout d'abord, quels que soient les propos tenus par le premier ministre, je dois décider s'ils étaient antiparlementaires dans le contexte où ils ont été tenus, et je le ferai. Mais je dis au député que les propos qu'il vient d'adresser à la présidence étaient antiparlementaires. Ce n'est pas John Fraser qui est en cause, c'est le Président de la Chambre. Il convient donc que le député se lève et dise courtoisement: «Monsieur le Président, si j'ai tenu des propos antiparlementaires, c'est que j'étais énervé ou fâché. Je les retire donc.»

[Français]

M. Plamondon: Dans le même contexte que le premier ministre l'a dit, monsieur le Président, je retire les paroles que je ne crois pas parlementaires, les mots «hypocrite et insignifiant». Et, si je les ai utilisés à votre égard, c'est pour provoquer chez vous la décision de faire la même chose envers le premier ministre. Je retire donc les paroles d'«hypocrite et d'insignifiant» envers vous, monsieur le Président.

Des voix: Bravo.

[Traduction]

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, c'est inadmissible pour la présidence et pour celui qui occupe actuellement le fauteuil, M. Fraser. Le député devrait retirer ses remarques sans détour.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je voudrais seulement préciser clairement que je partage l'opinion du leader de l'opposition officielle à la Chambre. Je crois que nous avons du mal à faire en sorte que le public respecte cette institution et ses députés.

Le député a fait une allégation et a tenu des propos antiparlementaires à l'égard de la présidence. S'il lui reste un peu de respect pour cette institution, je demande qu'il les retire sans détour.

[Français]

M. François Gérin (Mégantic—Compton—Stanstead): Monsieur le Président, peut-être qu'on pourrait éviter de faire un débat aujourd'hui et qu'on reporte le tout, pour le temps de Noël, quelque part en février, et reprendre le débat à la première semaine que nous reviendrons, le 3 février prochain. On a attendu à peu près un mois et demi, je pense qu'on peut attendre au moins le temps de